

DECISION N°2023-169
relative à la composition du
Comité d'Experts Spécialisé « Matières Fertilisantes et Supports de Culture »

**Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail,**

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2023-2.02 du 20 juin 2023 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 11 juillet 2023 ;

Vu la décision n°2023-117 du 12 juillet 2023 portant nomination au comité d'experts spécialisé « Matières Fertilisantes et Supports de Culture ».

DECIDE :

Article 1^{er} : Suite à la démission de M. Robin Duponnois à compter du 13 octobre 2023, la composition du comité d'experts spécialisé " Matières Fertilisantes et Supports de Culture " de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, pour la durée restant à courir du mandat de ce comité d'experts spécialisé est la suivante :

M. Escobar-Gutierrez (Abraham), président
M. Pandard (Pascal), vice-président
Mme Deportes (Isabelle)
Mme Druilhe (Céline)
M. Feder (Frédéric)
M. Laurent (François)
M. Luu (Doan Trung)
Mme Quilleré (Isabelle)
Mme Revellin (Cécile)
M. Thuriès (Laurent)
M. Van Tuinen (Diederik)
M. Vandenbulcke (Franck)

.../...

Article 2 : Le directeur de l'évaluation des produits réglementés est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 16 octobre 2023

Le Directeur général

Pr Benoit VALLET